

plus jeune que ses deux confrères. Cette délégation est-elle régulière ? A-t-elle été sanctionnée par le métropolitain ? La sanction de celui-ci suffisait-elle ? Suivant le droit commun, un diocèse qui vient à vaquer et où il n'y a point de Chapitre, ne doit-il pas être administré par l'évêque le plus voisin ? Ce sont des questions qui deviendraient importantes, si cet évêché devait être exposé à une plus longue vacance. (1) Mais le Souverain Pontife l'a remplie par la nomination qu'il a faite du Rév. P. Connolly, Irlandais dominicain, comme son prédécesseur, et demeurant à Rome depuis 37 ans. On sait indirectement qu'il a été consacré dans l'automne de 1814, et que de Rome il est passé en Irlande. Du reste, on ignore si et quand il se propose de venir prendre possession de son Eglise, où beaucoup de choses sont en souffrance, nul autre prélat ne se souciant de s'immiscer dans les affaires d'un siège qui a un titulaire nommé et connu. Les diocésains montrent un peu d'humeur du retard de leur nouvel évêque. Quelques-uns même commencent à dire qu'ils sauront bien se passer de lui, s'il ne vient pas. Du moins faut-il espérer que, s'il arrive, ils se conduiront mieux envers lui que n'ont fait ceux de Philadelphie envers leur premier évêque, Mgr Egan, mort, l'hiver dernier, du chagrin que lui ont donné les mauvais procédés des fidèles confiés à ses soins.

---

(1) On peut répondre à ces questions comme suit : 1° Les évêques des Etats-Unis devaient avoir le pouvoir de nommer un administrateur et c'est ce qu'ils firent en désignant le P. Kohlmann ; 2° celui-ci n'avait pas le droit de se nommer un successeur, en quittant son poste ; 3° les évêques purent confier le gouvernement du diocèse au P. Fenwick, comme ils avaient fait auparavant pour le P. Kohlmann ; 4° l'évêque voisin ne pouvait pas administrer le diocèse de New-York, sans une délégation de qui de droit. On voit par les lettres de Mgr Carroll, de Mgr Flaget et de Mgr Cheverus qu'à cette époque les nominations épiscopales se faisaient à Rome, non sur l'avis et à la demande des évêques des Etats-Unis, mais au goût et au choix de Mgr Troy, archevêque de Dublin qui, étant dominicain lui-même, désignait des dominicains, comme les Pères Concanen, Harold, Connolly. La nomination de ce dernier à l'évêché de New-York ne pouvait être plus malheureuse : l'Angleterre et les Etats-Unis étaient alors en guerre, et on envoyait un sujet anglais pour gouverner un diocèse américain ! Ce déplorable état de choses ne dura que trop longtemps et l'histoire de ces intrigues irlandaises se retrouve encore en 1819 et 1820. Mgr Connolly n'arriva à New-York qu'en décembre 1815, et, comme on peut facilement le supposer, il ne fut pas reçu avec enthousiasme, et son administration ne fut pas heureuse.